

CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE DE BAINNADE

Nom : Plage de l'Almanarre Centre

Commune : D'HYÈRES LES PALMIERS

Département : VAR

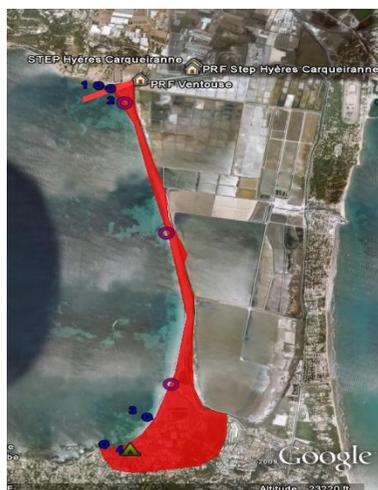
Région : RÉGION SUD Provence Alpes Côte d'Azur

Responsable : Le Maire M. Jean-Pierre GIRAN

Période de surveillance de la qualité des eaux de baignade : 1er Juin – 30 Septembre

Fréquentation moyenne journalière saison balnéaire :

CARTE DE LA ZONE D'ÉTUDE



CARTE DE LA ZONE DE BAINNADE



QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DE LA ZONE DE BAINNADE

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Classement							

Classement selon la directive 2006/7/CE :



Excellent



Bon



Suffisant



Insuffisant

ÉQUIPEMENTS



INFORMATIONS



CERTIFICATION



ÉPISODES DE POLLUTION DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Date	Type de Pollution	Origine de la Pollution	Fermeture de la plage
Néant	Néant	Néant	Néant

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Sources de pollution	Impact		Indicateurs	Mesures de gestion / Procédures	Plan d'actions
	Temps sec	Temps de pluie			
Émissaire STEP	faible	+	<p><u>Auto surveillance</u> <i>E. coli</i> x<250bact/100ml <i>Entérocoques</i> x<370bact/100ml</p>	<p>Information de la mairie d'Hyères par la CGE en cas de dysfonctionnement de la station d'épuration de l'Almanarre ou de by-pass partiel ; et renforcement des contrôles des eaux de baignade.</p>	<p>Réalisation d'analyses en Gestion active.</p> <p>Si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘Analyse bactériologique non conforme ✘Identification d'un rejet potentiellement polluant <p>Campagne d'analyses rapides : gestion de crise</p>